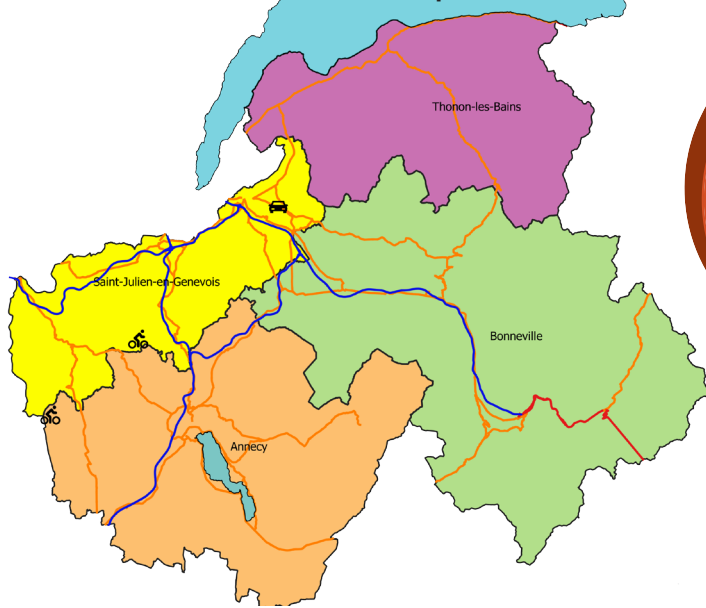
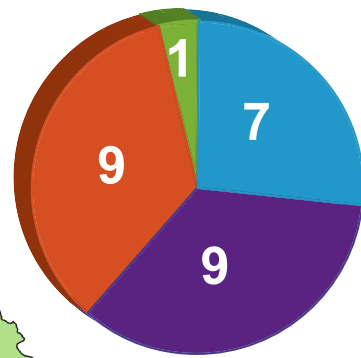


Localisation des accidents mortels en septembre 2020



Nombre de tués par catégories d'utilisateurs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020



VL PL  
2RM\* Piéton - Cycliste  
\*2RM : motards, cyclo

Nombre de tués en 2020 (janvier-septembre)	26
Nombre de tués en 2019 (janvier-septembre)	51
Nombre de tués en septembre 2020	3
Nombre de tués en septembre 2019	8

	Accidents	Tués	Blessés
Septembre 2020*	64	3	78
Septembre 2019	57	8	55
Octobre 2019-Septembre 2020	492	38	513
Octobre 2018-Septembre 2019	564	62	486
Évolution sur les 12 derniers mois en Haute-Savoie	-13 %	-30 %	+6 %
Évolution sur les 12 derniers mois en France	-14 %	-15 %	-13 %

Consultez, en cliquant directement sur le lien, **en italique le baromètre de septembre 2020**

Répartition des tués	Catégories d'utilisateurs							Tranches d'âges								Sexe		Type de réseaux				Localisation	
	Piéton	Cycliste	Motard	Cyclomotoriste	Automobiliste	Camion	autres	0-13	14-17	18-24	25-29	30-44	45-64	64-74	75 et +	Homme	Femme	Auto-route	RN	RD	VC	hors agglo	En agglo
Septembre 2020	2	1	1	1	1	1	1	1					1		1	3				3		3	
Total mensuel %	67 %	33 %			33 %		33 %					33 %		33 %	100 %				100 %			100 %	
Total 2020	4	5	1	6	9	1	1	2	2			5	10	2	4	23	3	1		20	5	18	8
Total annuel %	15 %	19 %	4 %	23 %	35 %	4 %	4 %	8 %	8 %			19 %	38 %	8 %	15 %	88 %	12 %	4 %		77 %	19 %	69 %	31 %

Au mois de septembre 2020, 2 cyclistes et 1 automobiliste ont perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie contre 8 tués en septembre 2019 (1 piéton, 3 cycliste, 1 cyclomotoriste et 3 motards). La vitesse et les dépassements dangereux sont en cause dans 2 des 3 accidents mortels.

Au cours des douze derniers mois glissants, le nombre de tués a baissé de 39 % ainsi que le nombre d'accident -13 % (-72 accidents) mais le nombre de blessés a augmenté de 6 % (+27 blessés).

## L'heure a changé, la lumière baisse, soyez visible et prudence sur la route ! Le changement d'heure entraîne une augmentation de 50 % des accidents de la circulation



- **Piétons**, hors agglomération, mettez votre gilet haute visibilité rétro-réfléchissant !
- **Piétons seniors**, en ville, portez un sac haute visibilité ! Ainsi, vous serez visible la nuit à plus de 130 mètres.



- **Cyclistes**, vous devez porter un gilet haute visibilité lors de vos déplacements hors agglomération, la nuit et le jour lorsque la visibilité est insuffisante : **amende de 35 euros**
- **Utilisateurs de trottinette électrique, monoroue, gyropode, hoverboard...**, vous devez porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant, de nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération : **amende de 35 euros**



- **Automobilistes, scootéristes, motards, conducteurs de trois-roues motorisés et de poids lourds**, vous devez toujours avoir à bord de votre véhicule un gilet haute visibilité. Son port est obligatoire lors d'un arrêt d'urgence (panne ou accident) : **amende de 135 euros**

### L'État agit

Pour améliorer la visibilité des cyclistes et des seniors lors de leurs déplacements quotidiens, une opération de prévention et de sensibilisation organisée par la coordination sécurité routière s'est déroulée à l'entrée de l'hypermarché Carrefour à Annecy le 24 octobre dernier.

- 1 000 brassards haute visibilité remis aux cyclistes
- 200 sacs haute visibilité distribués aux seniors